

Ici commence la mer !

Cap Atlantique et ses 15 communes ont décidé de renforcer la sensibilisation à la qualité de l'eau, en particulier pour rappeler le caractère séparatif des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées : la quasi-totalité des eaux pluviales provenant des toitures, des trottoirs, des routes et de l'ensemble des zones urbanisées arrive en mer et en Brière sans traitement ni épuration.



Plaque d'information "Ici commence la mer !" de Cap Atlantique (avec l'autorisation de l'agglomération de Cannes Pays de Lérins).

Le dispositif baptisé "Ici commence la mer !" doit donc permettre une meilleure appropriation des bons réflexes devant une grille d'eaux pluviales : **arrêt des déversements** (solvants, pesticides, peintures, graisses, ...), **moins de déchets nuisibles** tels que les mégots, sans parler des déjections canines !

Ainsi, **420 plaques** ont été installées au niveau des grilles d'eaux pluviales sur notre territoire pour un coût de **50 000 € TTC**, financé à 40 % par Cap Atlantique et à 60 % par l'agence de l'eau.



Installation des plaques d'information près des grilles d'eaux pluviales.

Les eaux pluviales arrivent en mer sans épuration





Spot de l'opération "Ici commence la mer !"

Réalisé avec le soutien financier de :



et l'aimable autorisation de la communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins :



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëlles
 44503 La Baule-Escoublac Cedex

☎ 02 51 75 06 80